

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
DOCTORAT EN ÉDUCATION

Esquisse du projet de recherche

CANDIDATE:
CANDIDAT:

_____ (Nom, prénom)

Constituante:

Titre provisoire:

COMITÉ DE RECHERCHE:

Directrice:

Directeur:

_____ (Nom, prénom) (Constituante)

Codirectrice:

Codirecteur:

_____ (Nom, prénom) (Constituante)

Date: _____

Remarque: Joindre copie de l'esquisse contenant en dernière page la signature de la candidate, du candidat et des membres du comité de recherche, transmettre au directeur du programme.

DOCTORAT EN ÉDUCATION

ANNEXE aux CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les candidats :

- Présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles.

Cette esquisse de 2 à 5 pages doit accompagner la demande d'admission. Elle doit être dactylographiée sur papier blanc de format lettre, au recto seulement, et comprendre :

- une **page-titre**;
- une **formulation du problème de recherche** et identification du thème de recherche auquel ce problème s'associe; cette présentation doit aussi comprendre l'exposé d'une brève problématique appropriée au problème formulé, s'appuyant sur au moins une référence et incluant un énoncé sur l'intérêt du projet pour l'éducation et sa pertinence en regard du caractère interdisciplinaire du programme de doctorat en Éducation;
- un énoncé des principaux objectifs et/ou hypothèses de l'étude;
- une démonstration de la **pertinence de l'expérience** antérieure du candidat (incluant sa formation méthodologique s'il y a lieu) par rapport au projet de recherche; et
- la signature du candidat en dernière page de l'esquisse.

Pour les candidats titulaires d'une maîtrise dans un domaine autre que l'éducation :

- Posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative.

Le candidat doit prouver cette expérience par attestation(s) d'employeur(s). Si le candidat demande une reconnaissance équivalente par cumul d'expériences diverses, il doit compléter une copie du formulaire suivant pour chaque expérience, tout en joignant à sa demande les attestations de ses expériences. Les attestations (et demandes de reconnaissances) doivent accompagner la demande d'admission.

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une **entrevue** et **soumis à une épreuve écrite** sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation. Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.
